



Nouvelles de Coeur du Ferret Janvier 2026

Chers adhérents, chers amis du Ferret,

L'année 2026 s'ouvre sur des marées hautes, tant au sens propre que figuré. Alors que nous échangeons nos vœux de bonne année, l'horizon de mars se profile avec une élection municipale qui sera déterminante pour l'avenir de notre Presqu'île.

Notre bureau rajeunit avec l'arrivée de **Jean-Quentin Prats**, le fils de Jean-Guillaume Prats (membre historique) pour remplacer à terme Gilles Marguery que **nous remercions sincèrement** au poste de **trésorier**.

Merci à Daniel Picard pour ses dessins toujours inspirants.

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles**, notamment **pour le secrétariat de Coeur du Ferret**.

Fidèle à sa mission, **Cœur du Ferret** ne sera pas spectateur. Entre les incertitudes sur les Grépins dans le village des pêcheurs, l'érosion qui grignote notre trait de côte et la nécessaire préservation de la tranquillité e notre village familial, nous avons du pain sur la planche. Cette année, plus que jamais, nous devons peser "**pour que le Ferret reste le Ferret**".

Nous vous remercions de nous soutenir en réglant votre cotisation de 2026 de 20€ (voir à la fin de la lettre)

Voici les dossiers chauds de ce début d'année, pour laquelle nous vous offrons nos meilleurs vœux de bonheur au Ferret.

Vie municipale et politique locale

La campagne bat son plein. Face au maire sortant Philippe de Gonneville, les candidatures de Annie Bey -qui vient de se retirer-, Fabrice Pastor, Thomas Sammarcelli, et Jean-Pierre Vaillant sont désormais confirmées.

La période pré-électorale est l'occasion d'un débat nécessaire sur l'avenir de la presqu'île. Nous restons attentifs à ce que les engagements de transparence et de concertation soient respectés. Notre collectif entend contribuer au débat en préparant une liste de sujets prioritaires, afin que les attentes des résidents permanents (7500 en baisse de 500 par rapport à la dernière mesure) et secondaires soient entendues :

- **L'urbanisme** : Stop ou encore? Quelle vision pour le PLU, les rares terrains encore non construits ? position sur les règles du PPRL (voir plus bas)
- **La sécurité et les nuisances** : Vitesse, stationnement, augmentation des moyens (effectifs et caméras dans les passages et soutien à notre action privée), prévention
- **La qualité de vie**: respect des trottoirs, propreté et poubelles, réduction des nuisance la nuit , position vs locations via plateformes
 - **L'environnement** : En liaison à l'élaboration du PPRL: quelle stratégie réelle face à la submersion, au-delà des études?
 - **Les finances** de la commune et les investissements

Nous partagerons leurs réponses (ou leurs silences) avant le scrutin. C'est l'occasion de "relever le débat".

***Vous pouvez participer :** Nous vous remercions de nous envoyer les sujets que vous souhaitez aborder en remplissant le [formulaire joint](#)*

Environnement et littoral



L'hiver nous rappelle la fragilité de notre cordon dunaire. Les projections de l'État dans le cadre de la **révision du PPRL** (Plan de Prévention des Risques Littoraux) annoncent une élévation du niveau de la mer comprise entre 0,70 m et 1,38 m à l'horizon 2120.

Nous participons aux réunions dites **COCOAS** avec l'état et la Mairie et travaillons à une charte commune avec les associations riveraines.

Tout le monde est d'accord pour constater la non érosion , naturelle ou avec défenses) à l'intérieur du bassin (hormis la pointe) et que le risque le plus important est la montée du niveau de l'eau..

Une bande de 60 mètres sur **toute la côte** de la commune va être placée en zone rouge inconstructible : la préfecture a déjà bloqué une vingtaine de permis dans cette future zone. Ces

60 Sont issus d'une hypothèse de recul uniforme ed 50cm/an plus un alea de 10m. Nous nous posons la question de son uniformité sur la presqu'île.

Le PPRL se traduira par un "Règlement" qui aura autorité sur le PLU.

Nous surveillons de près la situation **Plage du Centre** et les mesures de protection envisagées.

L'inaction n'est plus une option.

Qualité de vie et espaces publics



Le "vivre ensemble" au Ferret nécessite une régulation plus efficace de l'espace public :

- **Circulation et sécurité** : Les adhérents signalent régulièrement une circulation chaotique et des vitesses excessives dans le centre, sans oublier de stationnements chaotiques dans certaines voie :
 - Pour délimiter stationnement / Trottoir, nous demandons l'extension de ce qui a été fait dans plusieurs rues notamment en face de l'hôtel des pins
 - Un renforcement de la verbalisation semble nécessaire pour apaiser nos rues.

- La sécurité reste une priorité, face aux excès de vitesse répétés sur les routes du Ferret comme en mer, particulièrement en été. Un renforcement de la signalisation, une meilleure organisation de la circulation et le respect strict des règles maritimes sont indispensables pour protéger piétons, cyclistes et usagers des plages.
- Nous rappelons que nous sommes pour garder le boulevard de la plage tel qu'il est, en faisant respecter l'espace piétons de 1,40 m sur les trottoirs, sans "chicanes"
- **Gestion des déchets :** La pression sur les services de collecte, notamment boulevard de la Plage et aux abords des grandes terrasses, appelle une organisation plus rigoureuse pour éviter l'encombrement permanent des trottoirs.
 - Il est noté un **manque de poubelles publiques** pour les déchets de consommation immédiate (glaces, etc.) , même si des étudiants nettoient en Août.
 - Les poubelles de l'établissement Frédélian restent en permanence sur le trottoir de l'avenue du Bassin parce que le local poubelles indiqué sur les plans a été transformé en chambre froide . et comme l'autre côté de la rue est occupé entièrement par du stationnement ...
- **Nuisances sonores**
 - De nombreux habitants et visiteurs sont assaillis de nuisances avec certaines locations de courte durée
 - Nous demandons une utilisation des nouvelles lois dites "Airbnb" et plus seulement des tests

Mobilité et transports

L'équilibre entre attractivité touristique et usage local est un défi permanent :

- **Liaisons maritimes :** Nous suivons l'évolution des transports maritimes sous la compétence régionale (Coban / Cobas), afin de garantir un service adapté aux besoins des habitants et de mieux gérer les arrivages quotidiens
- **Réseau de bus :** Le nouveau système de liaison directe entre Bordeaux et Arès, complété par une navette vers le Ferret, qui a démarré poussivement s'améliore. Toutefois, le

nouveau trajet ne satisfait pas tout le monde. Le service doit faire l'objet d'une évaluation basée sur l'usage réel des usagers.

Urbanisme et aménagement



PLU

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, clé de voûte du futur PLU, cristallise les oppositions à l'approche des élections. Face à la pénurie de logements, des solutions radicales émergent dans le débat public :

Priorité absolue aux résidents : La proposition de réserver **70 % des constructions neuves** aux résidences principales gagne du terrain pour maintenir une vie à l'année.

Vers la hauteur ? Pour cesser de grignoter la forêt, certains candidats (liste Esprit Village) suggèrent d'autoriser le **R+2** (deux étages) dans des zones ciblées, à Lège et ailleurs?

Il faudra aussi tenir compte du "Règlement" issu du **PPRL** (voir plus bas) qui devra être respecté

Les Grépins

C'est le dossier brûlant de ce début 2026. Après l'échec des négociations entre la commune (qui proposait **3,8 M€**) et l'État (qui en voulait **6,4 M€**), et malgré la saisine du juge de l'expropriation, les rumeurs se font insistantes.

Le Ministère des Finances serait en négociation avec des groupes privés pour une cession au "prix du marché", estimé autour de **17 M€**.

La position de Cœur du Ferret est claire : Nous souhaitons que ces 10 000 m² du village des pêcheurs , aux côtés d'autres associations, pour un **projet mixte** incluant des **logements permanents abordables** pour ceux qui font vivre la presqu'île. L'abandon total de ce site à la promotion privée serait handicapant pour l'avenir du Cap-Ferret, tant les logements manquent.

La Rue de la plage

Plusieurs associations se sont mobilisées pour faire classer officiellement la rue qui borde les restaurants du débarcadère comme publique. La CEBA à laquelle nous adhérons s'est portée partie prenante

Un jugement de début janvier indique que cette zone est privée mais qu'un passage de 5 mètres doit être respecté, sous astreinte. Nous sommes curieux de savoir s'il y aura appel (des restaurants, de la commune ou de l'Etat) et ce qui adviendra réellement de cette bande de 5 mètres sur le bord du Bassin, en conciliant les souhaits des usagers et les activités des restaurants.

La "Maison Ferrasse"

Aucune action concernant la démolition ordonnée par la justice

Le centre du Ferret

- L'hôtel **Villa Colette**, que nous avons combattu en raison de la destruction du dernier espace vert du centre et de l'atteinte à la nappe phréatique et des nuisances attendues, va ouvrir au Printemps et nous resterons vigilants quant aux nuisances liées aux activités de bar et de restauration.
- L'extension de l'hôtel **Côté Sable** voisin a un permis maintenant purgé et sa construction peut démarrer.
- Nous attendons de voir comment cet ensemble hôtelier du centre va évoluer.
- Le **restaurant Saint Martial** ouvert au premier étage dans le "triangle Frédélian" n'a pas respecté ses engagements écrits et verbaux : la terrasse qui devait servir uniquement d'accès aux équipements techniques a été ouverte au public sans autorisation.

Des rumeurs font état d'une offre d'achat de l'institution **Hortense** par le groupe Bourdoncle qui possède aussi le Sénéquier.

En face, pour le moment, à part une antenne Free, rien ne bouge sur l'ancien hôtel racheté par Monsieur Niel, lequel vient aussi de se porter acquéreur de la propriété Lesca aux Jacquets.

Zoom sur les Sables d'Or : La **future maison médicale** sera construite aux Sables d'Or. Nous regrettons cet emplacement plutôt que par exemple sur la place du marché , toutefois c'est un soulagement.

La municipalité confirme vouloir modifier le règlement sur ce secteur pour y faciliter la création de logements sociaux et saisonniers, un projet que nous suivrons aussi avec vigilance.

Nous suivrons les projets qui touchent à l'**espace du Marché**.

- **Gestion des corps-morts**

La commune a sollicité le renouvellement pour 10 ans de l'autorisation d'occupation du plan d'eau, passant de 2 800 à **3 000 corps-morts** (en intégrant 200 places pour les professionnels).. Nous restons vigilants sur la transparence financière de cette gestion et sur le déploiement de mouillages écologiques à moindre impact.

Vie culturelle

Rappelons les constructions de l'école de musique, de l'école de danse (certaines voix s'élèvent sur leur coût) ainsi que de nombreuses activités au long de l'année, dont le Cap-Ferret Music Festival.

Cotisation 2026

Merci de **régler votre cotisation par virement** à :

- IBAN FR76 1558 9335 4607 4074 0154 017 BIC CMBRFR2BARK en indiquant en référence votre nom et mobile pour que nous puissions vous enregistrer
- ou sinon par chèque à Coeur du Ferret Chez Gilles Marguery 56 bd de la plage 33970 Cap Ferret en indiquant votre mail et mobile.

Vous êtes solidaire de notre action: envoyez simplement votre adresse mail et vos remarques à coeurduferret@outlook.com